

Note aux rédactions

Travaux de reconstruction de chaussée sur les RD 35 et 957 à Marchiennes

A compter du mercredi 1^{er} juillet et pour une durée de trois mois (sous réserve de conditions climatiques favorables et d'absence d'aléas de chantier), le Département du Nord réalisera des travaux de reconstruction de chaussée sur la rue Maton à Marchiennes.

Ils consisteront en la reconstruction de la chaussée, en l'aménagement de trottoirs avec mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite et en la réalisation de stationnements.

Organisation des travaux

Les travaux seront réalisés sous route barrée avec la mise en place d'une déviation uniquement en venant de la RD 35 (Tilloy-les-Marchiennes) : prendre la RD 99 en direction de Warlaing pour rejoindre la RD 81. Prendre ensuite la RD 81 en direction de Wandignies-Hamage et enfin la RD 299 pour rejoindre la RD 957 à Marchiennes.

Montant des travaux

Le montant des travaux s'élève à 368 000 euros TTC, dont 155 000 euros sont financés par le Département du Nord et 213 000 euros par la commune de Marchiennes.

Mise en place d'une clause d'insertion

Les entreprises chargées de la réalisation du chantier se sont engagées à employer des personnes éloignées de l'emploi et inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 70 heures prévues.



Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBTP en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux suivent également un protocole visant à assurer la sécurité de tous.